

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1503)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL506

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 53

Au début de l'alinéa 43, substituer aux mots :

« En matières »

les mots :

« Dans les matières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.